

Résumé des rencontres du Comité de parents 2020-2021

Rencontre du 8 décembre 2020

➤ Retour des consultations :

- **Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2021-2022.:**
 - À la suite du projet de Loi 40 et en lien avec la nouvelle gouvernance, le CP ne doit plus être consulté à ce sujet.
- **Calendriers scolaires 2021-2022 :**
 - Recommandation : efforts de communication. Réponse : information diffusée à nouveau.
 - Recommandation : 2 semaines de préavis pour pédagogiques flottantes. Réponse : information diffusée dans les écoles, mais imprévue peuvent survenir (covid, enseignement virtuel).
- **Politique alimentaire :** démarches entamées avec M. Carl Ruest. Les traiteurs vont être à nouveau rencontrés. Les délégués rappellent l'importance d'avoir une personne compétente en nutrition pour appuyer cette politique.

➤ Points de consultation :

- **Règles de passage 2021-2022:** pas de commentaire
- **Modification de la Politique sur les services de garde:**

Mme Marie-Hélène Ouellet, directrice des ressources financières au CSS présente aux délégués les modifications apportées aux règles de service de garde. Cette politique est en consultation jusqu'au 8/01/2021 : rappel de l'**autofinancement** des services de garde. Les **ratios adultes/enfants** a beaucoup augmenté à cause de la COVID donc demande de ressources a augmenté. **Gestion surplus ou déficit** : différente si force majeure comme le covid, CS absorbe le déficit pour 20-21, mais s'attend à une baisse des dépenses maximales de la part de service de garde. **Le taux tarifaire et le budget** ne passent plus par les CE, mais par la direction. **Tarif maximal** prévu par décret devait être adopté à l'automne, mais reporté.

Commentaires :

 - Demande de précision quant aux surplus cumulés au 30 juin de l'année précédente lorsqu'un établissement est touché par une situation de force majeure.
 - Précision aux utilisateurs des motifs menant à une augmentation au tarif maximale dans certaines écoles.

➤ Conseils d'établissement :

- Cour d'école de St-Odile : projet cours d'école.
- École Norjoli : modification à la politique alimentaire concernant les collations.
- École du Mistral : agence de presse CIA mistral.

➤ Correspondance : Les Grands Amis de Rimouski (lesgrandsamisrimouski.ca).

➤ Conseil d'administration : La deuxième réunion du CA a eu lieu le 23 novembre. Alexandre Charest et Amélie Pichette ont été nommés au comité consultatif du transport. L'agenda de consentement comportait: régime d'emprunt à long terme, calendriers scolaires, modifications au CCEHDAA, prolongation du mandat du protecteur de l'élève et le rapport annuel. Adoption du plan quinquennal d'immobilisation (13M\$ l'an prochain, 6M\$ par la suite).

Prochaines rencontres: 14/12 (comité de vérification), 11/01 (atelier sur la LCOP et reddition de comptes/délégation de pouvoir), 18/01 (comité de vérification), 25/01 (réunion du CA).

➤ **FCPQ :**

Assemblée générale annuelle du 20 novembre 2020

-Élections Comité exécutif et Comité d'éthique et de déontologie

-Dépôt de documents : 1-États financiers 2019-2020 2-Modifications aux Règlements généraux. Version finale déposée sur le site web de la FCPQ et envoyée aux délégués dès qu'elle sera disponible 3-[Rapport annuel 2019-2020](#).

Conseil général du 21 novembre 2020

-Budget des comités de parents

Résultats de l'atelier de septembre 2020 sur le budget des CP ont été présentés : [Cliquez ici](#). Un guide sur le comité de parents est en préparation.

-Suivis à la Rencontre nationale des parents du 26 septembre 2020 : [Cliquez ici](#) pour consulter le document de synthèse pour la gouvernance scolaire. Le document pour le volet EHDA sera présenté lors du Forum ouvert de décembre.

-Réforme à venir du protecteur de l'élève

Réflexion en atelier aux orientations pour la réforme à venir du protecteur de l'élève, après un résumé de l'évolution du dossier depuis 2008. Éléments ressortis en plénier: faciliter l'accessibilité, réduire la lourdeur administrative, assurer l'indépendance et assurer une reddition de comptes et un suivi aux plaignants.

-Atelier sur l'influence de la pandémie sur nos jeunes et nos écoles: résultats des sondages de septembre et novembre ont été présentés.

https://mcusercontent.com/afce2715e89bf9283e8b60bdc/files/2559cbbb-c7b0-4a2e-aa34-72fb9b9f143a/FCPQ_Analyse_2e_sondage_2020201109.pdf

➤ **Comité de transport :**

○ Mesures mises en place par le service de transport afin d'éviter tout risque d'incident. Les délégués partagent les différents procédés utilisés dans leurs établissements respectifs. Le CP propose que:

- Le CSS exige de chaque établissement d'enseignement un protocole clair concernant les mesures à prendre afin d'éviter les incidents lors du départ des élèves.
- Le CSS établit des principes fondamentaux pour guider la mise en place de ce protocole tout en assurant une uniformité au sein de tous les établissements scolaires.
- Le CSS établit un protocole servant de "filet de sécurité" lorsqu'un incident survient malgré la mise en place du protocole par l'établissement.
- Le protocole mis en place prend en compte l'augmentation de risques en lien avec la clientèle dite sporadique sans pour autant priver cette clientèle du choix auquel elle dispose actuellement.

➤ **Transport scolaire Sainte-Luce Saint-Donat :**

Des vérifications vont être faites auprès du service des transferts.

Véronique Desborbes
Secrétaire de réunion
CP 2020-2021, CSS

Claudie Castonguay
Agente à l'information du comité de parents